



HAL
open science

Licence Histoire

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Histoire. 2010, Université du Littoral Côte d'Opale - ULCO. hceres-02035285

HAL Id: hceres-02035285

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035285v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE DU LITTORAL CÔTE D'OPALE
N° demande : S3100015217
Domaine : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, LETTRES ET LANGUES
Mention : HISTOIRE

Appréciation générale :

La licence Sciences humaines et sociales mention Histoire propose une formation générale dans les domaines de l'histoire et de la géographie et prépare aux compétences d'analyse, de synthèse et de rédaction de textes. Les métiers visés par cette licence sont les concours administratifs (catégorie A), le CAPES d'histoire et de géographie, les métiers du patrimoine, de la culture et du journalisme. Cette formation propose également une préparation au concours d'entrée à l'IUFM pour le CAPES. Enfin, elle peut conduire à la poursuite d'études en master. La particularité de cette licence est sa très grande ouverture disciplinaire. Cette formation sait en effet judicieusement mutualiser ses UE avec celles d'autres domaines (comme le droit, la science politique, les lettres) qui viennent diversifier et enrichir l'offre proposée. La spécialisation du domaine est ainsi maintenue et adossée à des savoirs qui offrent des passerelles intéressantes pour les étudiants. Ces caractéristiques semblent entrer en résonance avec le projet pédagogique qui met l'accent sur la professionnalisation ; cela est perceptible à plusieurs niveaux : aussi bien dans la finalité de certains enseignements (UE préparant au métier de l'enseignement et UE préparant en amont à la licence professionnelle (« Développement et protection du patrimoine culturel, option guide interprète »), tout comme dans les stages professionnels proposés. Cela est également perceptible dans l'investissement de l'équipe pédagogique dans l'encadrement des étudiants (orientation active, évaluation des compétences transversales des étudiants). L'ouverture de la formation se traduit tant au niveau de l'adaptation à des enseignements pour la formation continue qu'au niveau de l'international (UE d'initiation aux relations internationales). L'architecture de la licence apparaît particulièrement intéressante et riche.

Les points les plus forts :

| | |
|----|--|
| 1- | Ouverture à d'autres disciplines : économie, sciences politique, droit et lettres. |
| 2- | Suivi des étudiants (orientation active). |
| 3- | Richesse et diversité de l'offre des UE. |

Les points les plus faibles :

| | |
|----|---|
| 1- | Manque d'analyse sur le devenir et l'insertion des étudiants. |
| 2- | |
| 3- | |

Recommandations :

On ne peut qu'encourager cette licence à consolider son projet pédagogique qui présente beaucoup de qualités. La formation gagnerait peut-être à travailler davantage sur la visibilité de ses parcours.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : A

Signification de la notation pour l'évaluation des licences

La synthèse d'une expertise ne se limite pas à l'utilisation d'une échelle de notation qui ne traduirait rien d'autre qu'une simple gradation dans la qualité de dossiers examinés ; elle doit éviter une présentation réductrice de leur valeur. Les formations n'étant pas universellement comparables, la rédaction du paragraphe « appréciation générale » devra clairement mettre en évidence le type de justifications qui ont conduit l'expert à positionner le dossier dans la catégorie choisie « A+ », « A », « B » ou « C ». En effet, chacune de ces quatre catégories peut correspondre à des situations très différentes dont on fournit ci-après quelques exemples-type. Néanmoins, le paragraphe « appréciation générale » doit être considéré indissociable de *la lecture minimale* de la synthèse.

La notation « A+ » signifie

- Cette formation répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation.

La notation « A » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond très bien ou bien aux critères d'évaluation.
- La formation est excellente ou très bonne, elle répond de façon satisfaisante ou *très* satisfaisante sur la plupart des critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles qui *doivent être corrigés* pour rejoindre réellement la catégorie des formations d'excellence.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement très bons, sans point faible rédhibitoire, mais pas suffisamment de points forts remarquables pour compenser réellement ses quelques points faibles mineurs.

La notation « B » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation.
- La formation est *bonne, voire très bonne*, elle répond de façon satisfaisante ou même *très* satisfaisante sur plusieurs critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles importants qui *doivent être corrigés impérativement*.
- L'existence de cette formation est tout à fait justifiée, mais elle présente des points faibles importants qui doivent être *impérativement* corrigés.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement moyens ou bons, sans points faibles totalement rédhibitoires, mais pas suffisamment de points forts.

La notation « C » peut signifier

Soit :

- Cette mention répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.
- Cette formation présente trop de points rédhibitoires.
- Cette formation ne présente pas ponctuellement d'aspects totalement rédhibitoires, mais elle ne répond que très médiocrement à de trop nombreux critères d'évaluation.
- L'existence de cette formation n'est pas justifiée au niveau local ou régional compte tenu de l'existence de formations similaires, plus attractives ou mieux adossées à la recherche, sur le même site.